

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 14 MAI 2022

Le Conseil Municipal de Champclause régulièrement convoqué le 10 mai 2022 par Monsieur Emmanuel Palhier, Maire de la Commune s'est réuni le samedi 14 mai 2022 à 10 heures 30 en Mairie - salle du Pôle Communal de Boussoulet.

Membres présents :

Emmanuel PALHIER	Catherine ROUBIN	Guillaume CLOT
Frédéric MAISONNY	Jean-Louis BESQUEUT	Nicolas MARTINEZ
Christine ROMEAS		

Absents et excusés : Mickaël GRAND, excusé - Serge VAYSSIERES a donné procuration à Frédéric Maisonny, Jean-Luc SORTAIS à Jean-Louis Besqueut et Anne-Marie ARGAUD à Christine Roméas

Secrétaire de séance : Christine ROMEAS

Ouverture de l'ordre du jour :

Emprunt :

Proposition de faire un emprunt de 110 000 € pour permettre une trésorerie plus souple.

La banque propose soit :

- 7 ans et un taux de 1.66 %
- 10 ans et un taux de 1.75 %

Choix d'une durée de 10 ans à l'unanimité des voix

Divers dossiers :

- Début des travaux de la réparation du toit de l'église de Champclause semaine 20
- Travaux eau Boussoulet : la préparation du terrain pour le goudronnage a pris plus de temps que prévu. Normalement le goudron sera fait semaine 20.
- Montival travaux d'eau : dossier qui n'avance pas car difficulté avec agence de l'eau. Le correspondant de celle-ci vient de changer plusieurs fois de suite.
- Fibre sur Boussoulet : la fibre s'annonce sur Boussoulet. Réunion avec le maire semaine 20
- Eclairage public : validation de baisser la luminosité de minuit à 5 h du matin sans extinction totale.
- Délibération pour Service Départemental Haute-Loire Ingénierie (INGE) : 100 €/an pour bénéficier d'aide de cet organisme pour préparer certain dossier communal : assainissement collectif, gestion eau, défense extérieure incendie, construction....
- Fondation du Patrimoine Haute-Loire : possibilité de financer la restauration de bâtiment, objets.... par mécènes – Voir si on propose un dossier à financer par ce biais (porte église Champclause par ex).
- Rencontre avec Avocat de Mmes Reynaud à Champclause : Serge Vayssière et Jean-Louis Besqueut ont rencontrés Mme X avocate de ces habitantes sur le terrain afin de faire le point sur la situation. Un accord a été trouvé : caniveau avec grille et bourrelet sur 3-4 m pour arrêter l'eau. La mairie a demandé l'enlèvement des épaves de voitures.

La séance est levée à 12h00.